

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 FEVRIER 2008
--

Le Conseil Municipal de MONTBRUN-LAURAGAIS s'est réuni, à 20h45, en session ordinaire, à la mairie, le huit février deux mille huit, sous la présidence de Monsieur le Maire, Gérard BOLET.

Date de convocation : 02/02/2008

PRESENTS : Jean-Marc BEDER, Gérard BOLET, Danièle CELLIER, Blaise COTTE, Gil FAUCOUP, René LANSOY, Gérard MAZIERES, Hélène NOYRIT, Maïté PETITJEAN, Gilbert SENAC.

M. BEDER a été élu secrétaire de séance.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 19/02/2007

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

C.C.A.S. : COMPTE ADMINISTRATIF 2007, COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR

Les dépenses de fonctionnement du centre communal d'action social (CCAS) en 2006 s'élèvent à 365,76 €. Il s'agit uniquement du repas et des chocolats offerts aux aînés de la commune. Aucun dossier d'aide personnalisée n'a été à traiter. Il n'y a aucune dépense ni recette d'investissement.

L'excédent de fonctionnement reporté de 2006 étant de 1213,77 €, il n'y a pas eu en 2007 de reversement du budget communal. En fin d'exercice, l'excédent de fonctionnement est de 848,01 €. Il n'y a aucune dépense ni recette d'investissement.

Ce compte administratif est conforme au compte de gestion du receveur.

Après en avoir délibéré, hors la présence du président du CCAS, le conseil approuve le compte administratif et le compte de gestion 2007.

Nombre de suffrages exprimés : 9

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 9

Après en avoir délibéré, le conseil municipal affecte le résultat de l'exercice 2007 du CCAS (848,01 €) en fonctionnement.

Nombre de suffrages exprimés : 10

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 10

BUDGET COMMUNAL : COMPTE ADMINISTRATIF 2007, COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR, AFFECTATION DU RESULTAT

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 395 703,42 € et les recettes à 425 081,62 €, soit une épargne brute de 29 378,20 €. L'excédent 2006 reporté en fonctionnement étant de 31 667,59 €, l'excédent de fonctionnement en fin d'année est de 61 045,79 €. L'analyse des dépenses ne fait apparaître aucune évolution particulière par rapport aux années précédentes. Le poste "personnel non titulaire" reste difficile à maîtriser en raison des nombreux remplacements.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 442 321,03€. Elles correspondent en grande partie au remboursement d'emprunts, dont un remboursement anticipé de 250 000 € du prêt-relais pour la construction de l'école. Les opérations d'équipement ont été limitées et ont concerné essentiellement le pool routier (aménagement du parking de

l'école notamment). Les recettes d'investissement s'élèvent à 231 224,78 €, et l'excédent reporté 2006 était de 204 921,98 € (réalisation de l'emprunt à long terme en fin d'année). Le déficit d'investissement en fin d'année s'élève donc à 6 174,27 €.

Ces données sont conformes au compte de gestion du receveur.

Après en avoir délibéré, hors la présence de M. le Maire, le conseil approuve le compte administratif et le compte de gestion 2007.

Nombre de suffrages exprimés : 9

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 9

Après en avoir délibéré, le conseil municipal affecte le résultat de fonctionnement 2007 (61 045,79 €) pour 6 174,27 € en investissement et reporte 54 871,49 € en fonctionnement.

Nombre de suffrages exprimés : 10

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 10

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.